



Communiqué de Presse

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Fermeture des Feutres Depland à Saint-Junien :

Les salariés dénoncent un scandale sécuritaire étouffé par le Groupe Gascogne

Saint-Junien, le 5 mars 2026

Les salariés de l'usine Feutres Depland, filiale du Groupe Gascogne, font aujourd'hui face à une fermeture d'usine d'une brutalité inédite. Sous couvert de difficultés économiques justifiant un licenciement expéditif, la direction dissimule une réalité bien plus grave : une mise en danger délibérée de la santé et de la sécurité de ses ouvriers, aujourd'hui utilisée comme prétexte pour liquider le site.

Il y a quelques temps, face à des conditions de travail alarmantes, les salariés ont exercé leur droit de retrait légitime pour danger grave et imminent. La direction a catégoriquement refusé de le reconnaître, balayant l'alerte sans faire intervenir l'Inspection du Travail et en contournant sciemment le Comité Social et Économique (CSE). Les ouvriers ont donc été maintenus à leur poste dans un environnement dangereux.

Aujourd'hui, dans un revirement cynique, le Groupe Gascogne annonce la fermeture définitive de l'usine Feutres Depland en invoquant, à l'oral, la dangerosité et la vétusté des installations.

Pour étouffer les négociations et anéantir la défense collective, la direction déploie une stratégie d'extorsion de consentement. Elle propose aux salariés une "dispense d'activité payée", en leur laissant le libre choix de signer ce document pour rentrer chez eux. Sous couvert de nous faire une fleur et de s'affranchir de toute contrainte, l'objectif est vicieux : obtenir l'accord écrit des salariés pour vider l'usine en silence et se protéger juridiquement.

Pire encore, sur ce document officiel qu'ils nous incitent à signer "librement", il n'y a absolument rien d'écrit concernant la sécurité ou la prétendue dangerosité du site. La direction utilise l'excuse du danger pour fermer, mais refuse de l'assumer par écrit, préférant manipuler les ouvriers pour qu'ils s'écartent d'eux-mêmes ! Les salariés de Feutre Depland et la CGT dénoncent publiquement ces méthodes. Il est inacceptable qu'un groupe de l'envergure de Gascogne sacrifie sa filiale et la sécurité de ses employés tout en cherchant à se soustraire à ses obligations légales et morales par des manœuvres trompeuses.

Nous appelons les partenaires économiques du Groupe Gascogne et les pouvoirs publics à prendre la mesure de ces agissements.